

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JANVIER 2011**

L'an deux Mil Onze, le TROIS Janvier, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 23.12.10

Nombre de conseillers en exercice : 11

**PRESENTS** : CHABRIER Christian, BARRUCAND Pierre, Mmes MASSON Chantal et DONZEL Maryse, DELEAN Michel, POCHAT-COTTILLOUX Gilles

**ABSENTS et EXCUSES** : MARTEL-JON Sandrine, LARUAZ Frédéric, GENANS BOITEUX Marc, AVET-FORAZ André,

A été élue secrétaire : MASSON Chantal

➤ **VIREMENT DE CREDIT - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2010 (N°2011-01)**

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2010 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer le virement de crédit ci-après :

**Fonctionnement - Dépenses**

<b>6218 Autres personnels extérieurs</b>	<b>+ 750 €</b>	
- 60222 Produits d'entretien		<b>- 750 €</b>
	<hr/>	<hr/>
	<b>+ 750 €</b>	<b>- 750 €</b>

Le Conseil Municipal, APPROUVE le virement de crédit ci-dessus.

➤ **DELIBERATION PORTANT CREATION DE LA CAISSE DES ECOLES DES VALLEES DE THONES : (N°2011-02)**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du projet de création de la caisse des écoles de la Vallée de Thônes et de la participation de la commune avec sept autres : Alex, La Balme de Thuy, Le Bouchet Mont-Charvin, Dingy Saint-Clair, Le Grand-Bornand, Serraval, Thônes et les Villards sur Thônes. Il précise que cette caisse a pour but de faciliter la scolarité de chaque enfant relevant de l'enseignement des premiers et seconds degrés, en menant des actions sociales en faveur de la réduction des inégalités et en conduisant des actions éducatives favorisant, en dehors du temps scolaire, l'épanouissement de l'enfant par la pratique du sport et notamment du ski alpin.

Le Conseil Municipal délibère :

- **APPROUVE** les statuts de la Caisse des écoles de la Vallée de Thônes,
- **DESIGNE** deux conseillers municipaux pour représenter la commune : **Mme DONZEL Maryse et M. BARRUCAND Pierre**,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les statuts ainsi que tout document nécessaire à sa constitution

➤ **AVANCE SUR SUBVENTION 2011 A LA CAISSE DES ECOLES DES VALLEES DE THONES (N°2011-03)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de verser une avance sur la subvention 2011 allouée à la Caisse des Ecoles des Vallées de Thônes afin de faire face à ses engagements jusqu'au vote des subventions 2011. Il propose à l'assemblée de verser, à titre d'avance sur la subvention 2011, la somme de 250 euros.

Le Conseil Municipal délibère :

- **DECIDE** de verser à la Caisse des Ecoles des Vallées de Thônes, à titre d'avance sur la subvention 2011, la somme de 250 euros,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 657361 du budget primitif principal 2011.

➤ **COTISATION ANNEE 2010 SEA HAUTE-SAVOIE : (N°2011-04)**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer à la SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE la somme de 113.40 EUROS.

➤ **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE D'ORGANISATION BIATHLON ANNECY / LE GRAND-BORNAND et LA COMMUNE DU GRAND-BORNAND (n°2011-05)**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de passer une convention de partenariat entre le comité d'Organisation Biathlon Annecy / Le Grand-Bornand , la Commune du Grand-Bornand et notre commune afin de permettre d'élargir le recrutement de volontaires et proposer aux habitants de la commune partenaire de participer à l'organisation des compétitions internationales de biathlon qui auront lieu du 10 au 13 mars (IBU CUP) et du 12 au 18 décembre 2011 (COUPE DU MONDE). Ces épreuves constitueront un grand moment de sport, d'émotion et de fête que nous voulons partager avec l'ensemble des habitants de notre département et de notre région.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer la convention,

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 11 Janvier 2011

Le Maire